

Banques—Loi

pouvoir emprunter des capitaux à des taux abordables. A cause du loyer de l'argent, un terrain à bâtir coûte \$103,000...

C'est pour le lotissement seulement.

... c'est le prix d'un terrain de 33 pieds pour construire une maison particulière. Les maisons anciennes se vendent maintenant \$150,000 et les nouvelles \$185,000 dans l'est de Vancouver.

Je rappelle que c'est dans un quartier moyen de Vancouver, un quartier où habite la classe laborieuse. Or, il faut compter \$185,000 pour une maison de trois chambres à coucher. Et il a ajouté ceci:

De nos jours, les gens ne peuvent plus se permettre de se faire construire une maison.

Le grand fauteur de trouble, c'est bien entendu les taux d'intérêt élevés.

Ensuite, un comptable qui vient en aide aux petits entrepreneurs, hommes et femmes, m'a dit:

Les banques s'empressent d'offrir des formules qui leur permettent de gagner beaucoup sans se soucier du fait qu'elles exploitent les petites entreprises. Ainsi, la Banque de Nouvelle-Écosse a publié récemment un rapport sur les «obligations de développement des petites entreprises». Les banques qui offrent ces obligations à des taux de 9 ou 10 p. 100 ne sont pas assujetties à l'impôt, mais les personnes qui les acceptent doivent assumer des frais juridiques et autres très élevés. Les petits entrepreneurs ne peuvent pas demander que ces frais soient déductibles aux fins de l'impôt, alors que les banques jouissent de tous les avantages. Qui donc est le gagnant dans ce genre de transaction? Demandez leur qui est le gagnant?

Voilà une excellente question. Ensuite, une femme qui se consacre à la vente en gros m'a fait une déclaration. C'était assez difficile de trouver une femme d'affaires, car vous n'ignorez pas, monsieur l'Orateur, que les femmes ont bien du mal à obtenir du crédit, tout comme elles en ont à obtenir un prêt hypothécaire, quels que puissent être leurs antécédents de crédit. Voici ce qu'elle a dit:

Les petits entrepreneurs avec qui je fais des affaires doivent mettre leur chemise au mont de piété pour démarrer et ils doivent s'endetter sérieusement auprès des banques. Celles-ci se protègent en exigeant des garanties personnelles. Elles sont bien protégées et peuvent saisir la maison d'une personne dont l'entreprise fait faillite.

D'un autre côté, un fournisseur comme nous...

Cette femme exploite un commerce de gros de fournitures pour artistes et artisans.

... assume tous les risques et doit souvent refuser des commandes quand le client semble peu solvable. Rien ne garantit que le fournisseur sera payé si les entreprises font faillite.

Les banques devraient aider les petites entreprises en leur prodiguant des conseils et en leur faisant dresser des plans réalistes. Leurs services s'adressent surtout aux gros investisseurs.

Encore une autre qui le dit. Elle poursuit:

Puisqu'elles s'assurent qu'elles sont parfaitement protégées et qu'elles contrôlent tous les actifs de leurs clients, les banques devraient fournir une lettre de crédit dont on pourrait se servir auprès des fournisseurs pour leur garantir qu'ils seront payés. Dans l'état actuel des choses, le fournisseur, qui est aussi une petite entreprise, fait les frais de la faillite. Les banquiers ne s'occupent pas du tout de la petite entreprise. Ils prennent son argent mais ne lui donnent aucun service.

Cela, je l'ai entendu maintes fois.

Le personnel n'est pas assez nombreux et il est mal payé. Les banques devraient non seulement assurer des services financiers à la petite entreprise mais la conseiller et l'aider.

Enfin, un petit fabricant et importateur, qui tente d'aider un groupe de femmes à faible revenu, qui vivent surtout au crochet du bien-être social et qui ont des enfants à élever, à mettre sur pied une sorte de coopérative, a déclaré:

Les banques à chartre favorisent les grandes compagnies. Elles prêtent à la grosse entreprise dont les avoirs sont considérables et non pas à la petite entreprise qui pourrait pourtant employer les gens de la ville à la fabrication de petits articles. Par exemple...

C'est un petit exemple parmi bien d'autres.

... les brosses à ongles sont importées de Roumanie. Un prêt de \$3,000 suffirait à les fabriquer localement et partant à créer deux ou trois emplois. Mais les banques ne s'occupent pas des petites entreprises.

La Banque fédérale de développement n'aide pas beaucoup plus. Les personnes handicapées et les assistés sociaux dont beaucoup sont des mères célibataires auraient d'énormes possibilités de travailler à la maison à fabriquer des articles qui pourraient très bien se vendre par l'entremise d'une organisation coopérative. Des prêts initiaux seraient absolument essentiels pour acheter du matériel et de l'équipement, de même que pour engager un agent de formation et un promoteur qui choisirait les articles à fabriquer en fonction des possibilités du marché.

Ces prêts sont essentiels non seulement pour la fabrication de pièces d'artisanat que les gens n'achèteraient que par pitié, par charité pour les personnes handicapées, mais bien d'articles raffinés susceptibles d'intéresser le marché. Mais ce type a essayé en vain d'obtenir un prêt de la banque pour ce genre d'entreprise. Il conclut:

La Loi sur les banques devrait comporter un article qui oblige les banques à réserver des fonds pour consentir des prêts à intérêt peu élevé aux petites entreprises.

Il ne savait alors évidemment rien du présent projet d'amendement. Il dit encore:

Les petites entreprises qui peuvent s'établir de façon sûre et bien planifier finissent par devenir les meilleurs employeurs de main-d'œuvre locale. Elles ne peuvent embaucher des chômeurs et les former qu'à la condition de pouvoir survivre. A l'heure actuelle, les taux d'intérêt élevés leur rendent la tâche très difficile.

Je n'ai pas besoin d'en dire plus long sur la nécessité d'instaurer, par l'intermédiaire des banques, un programme de prêt à un taux d'intérêt raisonnable pour les petites entreprises sérieuses qui, après examen bien sûr, se seront révélées dignes de confiance.

Le deuxième point que je voulais soulever concerne l'alinéa d) sur l'expansion économique. Cet amendement propose de donner au ministre le pouvoir de prêter des fonds à un taux d'intérêt raisonnable pour ce que l'on appelle l'expansion économique. Mon intervention se fonde sur mes nombreuses années d'expérience dans le domaine du développement communautaire pendant lesquelles j'ai vu ce qui est arrivé à bon nombre de gens qui ont participé à des programmes gouvernementaux comme le Projets d'initiatives locales, Canada au Travail et maintenant les projets de développement communautaire.

● (1630)

Depuis dix ans, des associations de citoyens ont mis au point divers programmes très intéressants et innovateurs d'auto-secours au niveau local. D'une façon restreinte, les projets d'Initiatives locales et de Canada au Travail poussent les gens de la localité à prendre de nouvelles initiatives. Cela se produit particulièrement dans les secteurs pauvres des villes, sur les réserves indiennes et sans doute aussi dans les petites localités du Canada. Quand le gouvernement disposait de plus de fonds, ces programmes fournissaient un nombre appréciable d'emplois, même s'ils n'étaient pas rémunérés aussi bien que nous l'aurions voulu et si ces emplois n'étaient pas permanents.

Dans ma localité, et je suis certain que la même chose est arrivée ailleurs, on a notamment instauré des programmes de garderie plus souples pour que les mères de familles puissent travailler et pour qu'on puisse former des gens dans le domaine du soin des enfants; on a formé des coopératives de produits alimentaires; on a établi des projets de logements sociaux, des services d'aide à domicile et de réparation d'articles ménagers, de même que des ateliers protégés où l'on fabriquait des